Procès-verbal
Conseil d'Ecole du 18.03.21
17h30- 19h00

PRESENTS EN VISIO-CONFERENCE

Représentant.e.s des parents d'élèves :	**Equipe enseignante :**
Mme Roethinger, maman de Alexis et Lise, MS bil. Mme Guindolet, maman de Raphaël PS mono. et Axelle GS mono. Mme Ludmann-Ober, maman de Yoni MS bil. Mme Cienka, maman de Louis, PS bil. Mr Muller, papa de Adrien, PS bil.	Mme Obrecht, directrice, classe PS mono. Mme Schmitt, classe GS mono. Mme Graff, classe de PS_GS bil. Mme Krauth, classe de PS_MS bil. Equipe enseignante présente, sauf Mmes Meyer et Geist, excusées. Mme Weck placée en congé de maladie. **A.T.S.E.M.** : Mme Reymann
Municipalité : Mme Meyer, adjointe au maire Mme Crosnier, conseillère municipale déléguée aux écoles	

1) **Adoption du PV (conseil d'école du 5 novembre 2020)**

- Remarques/objections/informations : Mme Ludemann-Ober indique que le compte rendu est dense et apporte beaucoup d'informations utiles et précises.

➔ *Il est adopté à l'unanimité*

2) **Vie de l'école**

- ***Projets de classe/ d'école au 2ème trimestre***

o **PS monolingues :**

-Nous avons travaillé autour du livre « le monstre des émotions » pour évoquer les émotions ressenties par les enfants. Ils ont réalisé un livre pour en parler et l'évoquer aussi en famille. Il sera finalisé durant cette période.

-Nous avons aussi découvert les activités en salle de motricité : danse, parcours de motricité et relaxation tout en continuant l'école du dehors. Au jardin, les enfants ont réalisé des constructions éphémères et construit des parcours de motricité. Nous allons axer les prochains apprentissages dans le domaine des sciences (la germination, les plantations, la saisonnalité)

-Le travail sur le goût sera encore maintenu sur cette période et en partenariat avec les familles car nous avons été freiné par le protocole sanitaire renforcé la période de novembre et décembre.

-Nous avons aussi réalisé un stop-motion avec les enfants de la classe à partir de l'histoire « la promenade de Flaubert » afin de travailler le schéma corporel (sciences), le langage (oral) et la structure d'une histoire (écrit) → visible sur le site de l'école (rubrique vie des classes / petite section monolingue)

-le totem de notre classe évoquera le sens du goût et sera réalisé en partie sur cette période.

o **MS monolingues :**

-Nous avons poursuivi notre travail sur les émotions avec le livre la « couleur des émotions ». Chaque élève est en train de confectionner son livre des émotions retraçant l'histoire, livre que les élèves emporteront à la maison à la fin de l'année scolaire.

-Nous avons travaillé et abordé les thèmes calendaires St Nicolas, Noël, galette des rois, crêpes…

-Nous sommes en train de travailler sur le goût en découvrant le salé et le sucré.

-Nous allons commencer à décorer nos totems des 5 sens qui fera découvrir l'odorat.

-Dès les beaux jours nous commencerons les plantations dans notre carré potager avec un travail sur les plantes aromatiques riches en saveurs et en odeurs.

o **GS monolingues :**

- Pour la période de Noël, nous avons écrit collectivement une lettre au Père Noël et à ses lutins, que nous avons envoyée à son adresse Route des Rennes au Pôle Nord, dans une belle enveloppe décorée. Pour notre grand bonheur, il nous a répondu et nous a fait parvenir un grand poster à colorier.

-Dans le cadre du Prix des Incorruptibles :

Nous avons étudié

➔Le bon côté du mur, de Jon Agee. Les élèves ont été amenés à écrire, par groupe, la suite de l'histoire, en répondant à la question : Que pourrait-il se passer si le mur qui retient toute l'eau se cassait ?

➔Il neige ! de Hyejin Go. Un parallèle a été fait entre l'album, dans lequel l'ours envoie un bonhomme de neige par la poste, pour montrer de la neige à ses amis moucherolles partis dans les pays chauds, et des expériences réalisées sur les différents états de l'eau. Les éléments naturels ont été avec nous cette année : nous avons pu observer et faire fondre du givre, de la glace, de la neige, pour constater que tous ces éléments deviennent de l'eau avec de la chaleur.

Nous allons étudier

→Laissez-moi tranquille… de Galia Bernstein. Nous allons travailler sur le lexique de la famille, et construire un petit arbre généalogique.

Par ailleurs, nous ferons un petit retour sur l'album « La Couleur des émotions » de Anna Llenas, car les illustrations permettront de réactiver les connaissances concernant les émotions.
-Nous avons également étudié Le bonnet rouge, de Brigitte Weninger. Les élèves ont confectionné tout le matériel nécessaire (fond forêt, bonnet rouge, lutin et animaux) pour être en mesure, après s'être entraînés à le faire en classe, de raconter l'histoire à leur famille, à la maison.
-Pour la période 5 : Nous lirons :
➔ La Bonne Etoile de taupe, de Britta Teckentrupp ;
➔ J'en rêvais depuis longtemps, de Olivier Tallec
Nous travaillerons sur le sens de la vue, afin de réaliser le « totem de la vue » dans le cadre du projet d'école.

- **PS-MS bilingues :**

Projets passés :
-Nous avons évoqué les mois de l'année et les saisons, plus particulièrement l'hiver.
-Nous terminons un travail autour des émotions par le biais de l'album « La couleur des émotions » / « Das Farbenmonster »
Mars et avril et période 5 :
-Nous utilisons l'album « la moufle » pour finir un travail sur l'hiver. Ce sera aussi l'occasion de parler des vêtements et d'approfondir les notions autour de la météo.
-¨Puis arrive le printemps et la préparation de Pâques, l'occasion de découvrir l'histoire de « La petite poule rousse » et de développer le lexique et de travailler en structuration de la pensée autour des animaux de la ferme.
-Par la suite nous allons travailler sur le sens de l'ouïe et développer des activités musicales et d'écoute avec un projet qui aboutira sur la fabrication du totem de l'ouïe.

- **PS-GS bilingues :**

- ALLEMAND

→ Projet König GRRR (conte de tradition orale allemande favorisant les interactions entre le conteur et public) : réalisation d'une fresque et de marottes pour jouer l'histoire

- FRANÇAIS / ALLEMAND

→ Étude du sens du toucher (pour compléter le cahier des 5 sens commencé en MS)
→ Enseignements croisés entre l'allemand et le français pour une maîtrise du lexique et des formulations dans les deux langues
→ Diverses expériences (loto tactile, découverte à l'aveugle avec les mains, les pieds (Barfußpfad), et le dos)
→ pour amener les élèves à conclure que c'est la peau qui est l'organe du toucher

- APC (pour tous les élèves de la classe)

→ Renforcement des acquisitions autour du sens du toucher et des différentes sensations à travers des activités autour d'un nouveau médium : la terre
→ Découverte des possibilités plastiques de ce médium en vue de la réalisation du Totem du Toucher
A venir…

- FRANÇAIS

→ Réalisation d'un livre collectif à partir d'une vidéo sans paroles (thématique de Pâques)
→ Rédaction collective du texte

- ALLEMAND

→ Comprendre une histoire lue par l'adulte sans support illustré
→ Théâtralisation de l'histoire

- ***Bilan de la remise des carnets de suivi des apprentissages :***

Cette année, la remise des carnets de suivi n'a pas pu se faire en présence des parents avec une remise individuelle à cause du COVID. Toutefois, nous avons proposé de rencontrer les parents qui le souhaitaient ou que nous invitions. Chaque enseignante a choisi une manière qui lui est propre de rentrer en communication avec ces familles : par téléphone ou en RV à l'extérieur de l'école.
M. Muller souligne la frustration éprouvée par les parents d'élèves de ne plus pouvoir communiquer directement avec les enseignantes. Les enseignantes partagent ce sentiment.

3) **Inscriptions scolaires**

- **Présentation du nouveau fonctionnement des inscriptions scolaires :**

Les inscriptions à l'école pour les nouveaux arrivants dans la commune et pour les futures petites sections entrant en septembre 2021 à l'école ont débutées. Elles se passent en deux temps : une partie administrative en mairie puis une seconde rencontre pour finaliser l'inscription à l'école. A ce jour, une dizaine de parents ont finalisé l'inscription en petite section, nous en attendons un peu plus de 40 uniquement pour les petites sections.
A retenir : les nouveaux arrivants doivent procéder de la même façon même si leur enfant était déjà scolarisé dans une autre commune.

Mme Meyer estime que la prise en charge par la commune de l'inscription dans les écoles est importante car cela permet aux parents de s'inscrire dans le même temps pour tous les autres services de la mairie.
La vérification des documents type d'état civil et de vaccinations obligatoires incombent à la mairie qui se charge de la saisie informatique des élèves dans l'application « ONDE » de l'Education Nationale (en accès restreint pour la mairie, pour des raisons de confidentialité). Dans un 2ème temps les parents et l'enfant sont tenus de se présenter à l'école qui valide définitivement l'inscription de l'enfant dans l'école.

Mme Obrecht explique que ce système complexe a été mis en place par l'Institution scolaire pour prévenir les disparitions d'enfant ou les inscriptions simultanées dans deux écoles différentes.
Certains parents étaient surpris par le fait que le consentement des deux parents était requis pour une inscription dans une école. Ce consentement est motivé par les mêmes raisons que celles citées plus haut. En cas de litige, celui-ci doit être réglé entre les parents.

La réunion d'information sur le bilinguisme qui se tenait habituellement début décembre en vue des parents d'élèves des futurs petits, n'a pas pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire. Un lien permettant de visionner un diaporama sur le bilinguisme a été transmis aux parents et Mme Obrecht expose individuellement à chaque famille les points clés de ce dispositif afin de leur permettre de prendre une décision éclairée.

- **Bilan à mi-parcours et projections pour la rentrée 2021-2022 :**

Il y a plus de 40 enfants nés en 2018 qui sont inscrits en mairie, c'est sans compter les familles qui n'ont pas fait cette démarche. Malheureusement, pour ces familles, il ne nous est pas possible de faire une communication directe et nous avons souvent des surprises au mois de juin juillet avec des prises de contact directement avec l'école pour une inscription de dernière minute. Par ailleurs, vont arriver en cours d'année des enfants avec les nouvelles constructions de Reichstett et nous n'avons pas de visibilité sur le profil de ces futures familles. Ainsi, il ne nous est pas possible de faire de réelles projections à la hausse. Nous pouvons toutefois confirmer qu'il n'y aura pas de baisse d'effectifs dans nos classes à la rentrée prochaine.

- **Information des parents :**

M. Muller souhaite avoir des éclaircissements sur la communication faite autour des inscriptions envers les parents des élèves de petite section. Auparavant, celle-ci était effectuée par courrier désormais elle n'intervient plus que par voie de presse, sur les réseaux sociaux (site de la mairie) et par affichage (panneaux lumineux de la commune).
Mme Meyer explique que de nombreux courriers revenaient à la mairie sans avoir trouvé leur destinataire. La commune s'est alignée sur la façon de procéder dans les communes avoisinantes et ne souhaite plus revenir sur ce nouveau mode de fonctionnement.

4) **Protocole sanitaire, Modifications/adaptations du protocole dans l'école depuis novembre 2020 :**

A 23 semaines de classe nous comptabilisons 23 versions de la Foire aux Questions COVID de l'éducation nationale. Cette foire aux questions fait office d'ajustement du protocole sanitaire. Nous sommes donc tenues de mettre en œuvre des consignes qui changent à la semaine, cela est complexe et met le personnel et les usagers, usagères de l'école en difficultés de communication.
Selon les dernières informations (en date du 9 mars), pour l'école maternelle, des élèves de maternelle symptomatiques mais non testés, font l'objet d'une éviction de 10 jours et jusqu'à l'arrêt des signes (NB : les rhinites seules ne sont pas considérées comme des symptômes évocateurs de Covid-19). Une éviction supplémentaire de 48 heures après la disparition de la fièvre est recommandée. L'apparition d'un cas confirmé parmi les élèves implique que les autres élèves de la classe soient identifiés comme contacts à risque puisqu'ils ne portent pas de masque.
Les enfants de moins de 6 ans ne sont pas concernés par la réalisation d'un test. Le retour à l'école pourra intervenir dans les délais suivants :
• Pour les contacts à risque hors foyer, après 7 jours d'isolement à compter du dernier contact avec le cas confirmé en l'absence de symptômes évocateurs de la Covid-19.
• Pour les contacts à risque au sein du foyer, après 7 jours en l'absence de symptômes évocateurs de la Covid-19 après la guérison du cas confirmé (10 jours après l'apparition des symptômes ou 10 jours après le prélèvement positif pour les cas asymptomatiques) soit après 17 jours.

Mme Obrecht annonce qu'elle va actualiser, sous peu, le site de l'école en proposant des petites fiches simples à lire et à comprendre sur les conduites à tenir lorsqu'un enfant est identifié comme cas contact ou porteur du virus.

5) **Budget mairie**

- Investissements-achats-travaux pour 2021

Déplacement cabane à vélo (cour de l'école)
Remplacement du photocopieur
Réfection des deux salles de classe de l'ancien bâtiment (éclairage leds, insonorisation, rafraichissement de la peinture)
Remplacement des portes (issue de secours) donnant sur la rue (travaux urgent car risque pour la sécurité des enfants)
Réfection des bacs à sable et pose de sol souple tout autour
Remplacement des tables des salles de réunion et de la cuisine pour un mobilier plus amovible (plateau rabattable et sur roulettes)

Aménagements des écoulements d'eaux de pluies dans la cour
Achat de mobilier de classe
Mise en place de signaux lumineux pour les situations d'intrusion dans l'école et de mise en sureté des enfants.

➔ *Mme Obrecht remercie la mairie pour les travaux et les investissements engagés dont certains étaient attendus depuis fort longtemps. L'équipe apprécie à sa juste valeur les efforts qui ont été faits par la mairie.*

Mme Obrecht souhaiterait avoir quelques informations sur la future végétalisation de la cour de l'école.
Elle souhaiterait que l'on accorde une grande vigilance à la préservation des pins et du platane qui offrent une ombre rafraichissante durant les mois les plus chauds car ces arbres sont en bonne santé et ne nécessitent nullement d'être abattus comme certaines rumeurs l'auraient laissé entendre. Si toutefois cela devait avoir lieu, elle demande à ce que soit anticipé leur abattage par la plantation de nouveaux arbres. Elle précise qu'en cas de grand vent ou de vigilance orange, les enfants ne sortent pas dans la cour de l'école.

Mme Crosnier rassure Mme Obrecht et précise que la commune est également sensible aux questions d'écologie. Elle a d'ailleurs déjà amorcé des contacts avec l'Agence Rhin-Meuse qui pourrait éventuellement subventionner des projets visant le développement de la végétalisation et de la biodiversité dans la commune. Ce projet serait alors envisagé sous la forme d'une démarche participative qui favoriserait la concertation entre les enseignants, la commune et différents partenaires.
Ce type de projet, assez important, devra, bien entendu, être porté au budget de la commune qui s'est fixé pour objectif de le réaliser avant la fin du mandat actuel.

6) **Remarques et suggestions des parents**

- **Demande d'explication sur les non remplacements récurrents des enseignantes :**

Mme Obrecht informe :
Les remplaçant.e.s sont en nombre limité et sont actuellement placé.e.s sur des postes de collègues personnels fragiles. Des personnes sont actuellement embauchées sur la base de contrat à durée déterminée pour pallier à ce manque d'enseignant.e.s sur le terrain. Il n'est toutefois pas possible d'anticiper une absence ponctuelle d'une collègue et nous nous retrouvons bien souvent face à la situation que nous connaissons dans de nombreuses écoles depuis le début de l'année. Afin de ne pas brasser les enfants de classes différentes, nous choisissons d'informer les familles des absences et de leur demander de trouver des solutions de garde extérieures à l'école. Pour les parents sans solution de garde, les enfants sont accueillis à l'école. La surveillance est assurée par une ATSEM dans leur salle de classe (porte ouverte) mais les enfants sont placés sous la responsabilité de l'enseignant de la classe d'à côté…

- **Quelles sont les informations concernant des tests salivaires à l'école ?**

Réponse dans foire aux questions COVID de l'éducation nationale du 9 mars 2021 : « Quelle est la stratégie de déploiement des tests salivaires ? Les campagnes de dépistage par tests RT-PCR sur prélèvement salivaire visent en priorité les élèves des écoles maternelles et élémentaires, pour qui il est difficile de réaliser un prélèvement nasopharyngé. Elles sont déployées de la manière suivante :
• en priorité dans les zones connaissant une forte circulation du virus selon les orientations données aux académies par les ARS et en tenant compte, en phase de montée en charge, de l'offre des laboratoires qui n'est pas encore homogène sur l'ensemble du territoire ;
• de manière subsidiaire et à des fins d'alimentation des études épidémiologiques dédiées au milieu scolaire, dans un panel représentatif dédié à la surveillance de la circulation du virus composé d'écoles, de collèges et de lycées (dont certains avec des internats) dans lequel des tests seront régulièrement proposés. Les résultats font l'objet d'une remontée nationale spécifique et seront transmis à l'ARS. Les tests seront également proposés aux personnels (éducation nationale et collectivités territoriales) travaillant dans les écoles et établissements où se dérouleront les campagnes. Les tests sont réalisés auprès des élèves mineurs après autorisation écrite d'un/des responsables légaux. Ces dépistages sont pris en charge par l'assurance maladie. Les documents d'identité et de couverture par l'assurance maladie seront demandés aux responsables légaux lors des prélèvements. »

- **Quelles sont les nouvelles récentes concernant une éventuelle levée du plan Vigipirate ?**

Au niveau institutionnel, nous n'avons encore reçu aucune consigne allant dans le sens d'un allégement du plan Vigipirate. La directrice profite de cette question pour rappeler le fonctionnement qui a court dans cette école : en l'absence de communication de la part de la directrice cela signifie qu'il n'y a aucune directive officielle, il ne s'agit en aucun cas d'un oubli.
De plus, pour des informations importantes qui passeraient dans la presse et en l'absence de communication par mail de la directrice, il faut aller consulter le site internet de l'école qui est mis à jour dans ces cas-là.

Laurence OBRECHT
Présidente du conseil :

Simone GRAFF
Secrétaire de séance :